

D.S.N – Déclaration Sociale Nominative



Depuis le 1^{er} janvier 2022

Toutes les collectivités sont passées à la D.S.N

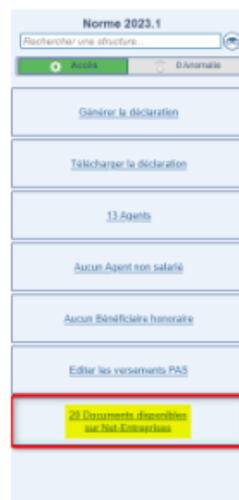
Contrôle des informations retours du mois précédent

3 Les contrôles après dépôt réel

Accès aux contrôles depuis le logiciel

L'ensemble des bilans de contrôle effectués par les organismes ou comptes-rendus métier (CRM) est accessible directement dans le logiciel (module DSN). À consulter dès leur mise à disposition pour réduire les régularisations ultérieures.

Dans le logiciel :



Documents disponibles sur Mes Publications		
2219/2023 à 1006	Compte rendu métier - SDTP - Services constructeurs	Statut
2219/2023 à 1021	Compte rendu métier - BICAMTEC	Statut
2219/2023 à 1018		Télécharger
1519/2023 à 11 03	Compte rendu métier - MAP	Statut
1519/2023 à 1048	Accusé de réception - LNRACL	Statut
1519/2023 à 1086	Accusé de réception - EATP	Statut
1519/2023 à 1011	Compte rendu métier - CIRACS	Statut
1519/2023 à 1027	Accusé de réception - ICHAFIC	Statut
0219/2023 à 1370	CE de distribution - CC	Statut
0219/2023 à 1329	CE de distribution - CC	Statut
0219/2023 à 1321	CE métier - CC	Télécharger
0219/2023 à 1313		Télécharger
0219/2023 à 1485	Compte rendu métier	Statut
0219/2023 à 1493	État d'identification des Salariés	Statut
0219/2023 à 1431		Télécharger
0219/2023 à 1410	COMPTES ANNUELS PÉRIODE 2022-2023 - 2023/04/2023	Statut
0219/2023 à 1410	Compte rendu métier - ICHAF - Services agricoles	Statut
0219/2023 à 1410	Accusé de réception - ICHAF	Statut
0219/2023 à 1410	Certificat de conformité - Bénéficiaires	Statut
0219/2023 à 1410	Accusé d'emploi	Statut

Accès aux contrôles depuis le logiciel

Visualisation d'un retour au format texte

DSN - Visualisation d'un retour - Contrôles Divers

Bilan - Valide ✔ Nombre de déclarations : Nombre de salariés :	Anomalie Code : C0202 Catégorie : non-liquet Message : ETAB - SIRET - 21500480500019 - C02 02 Le contrat du salarié présent le mois précédent a disparu sans que vous indiquiez une date de fin de contrat, ou les changements du contrat du salarié du mois précédent n'ont pas été correctement déclarés. Merci de corriger cette situation dans une DSN annuée et remplacez la DSN du mois prochain. Si s'agit d'un cas de mutation, merci de ne pas tenir compte de ce message d'erreur. Salarié et contrat concernés : NIR : 2570799605326, Date début du contrat : 08052023, Numéro du contrat : 0000000118 Nombre : 1
Déclaration - Valide ✔ Nature de la déclaration : DSN Mensuelle Type de la déclaration : déclaration normale Numéro de fraction de la déclaration : 11 Numéro d'ordre de la déclaration : 3 Date du mois principal déclaré : Septembre 2023 Identifiant métier : SIREN : 215004806 NIC Siège : 00019 NIC d'affectation : 00019 Nombre de salariés : 13 Nombre de contrats : 0	
Identification Déclarant : SIRET : 21500480500019 Nom : CARDINAL Prénom : MAIRE-FWI Identification du flux : W5ue9sPBSYFQZVCVDu54S Numéro de Version de la norme utilisée : P23V01 Point de dépôt : Net entreprises Type de l'envoi : Normal Code envoi du fichier d'essai OU réel : Réel SIRET de l'éditeur : 21500480500019 Nom du logiciel Utilisé : Horizon Cloud Nom de l'éditeur : JVS Meristem Numéro de Version du logiciel Utilisé : 3.0G1 Code de conformité en pré-contrôle : Date de réception du fichier : Heure de réception du fichier :	

3 Les contrôles après dépôt réel

▶ Accès aux contrôles depuis le logiciel

À savoir sur les contrôles remontés par le logiciel :

- Les retours sont fournis par net-entreprises et les anomalies correspondent au cahier technique de la DSN.
- Les contrôles affichés par **ordre chronologique** de mise à disposition (le plus ancien en fin de liste)
- Les CRM URSSAF disponibles dans les minutes après le dépôt
- Un délai d'une vingtaine de jours après le dépôt pour récupérer le dernier CRM

IMPORTANT

CONTRÔLE de la D.S.N

Les contrôles
sont renforcés



A l'aide du Bordereau Récapitulatif URSSAF (BRC)

A l'aide d'une Séquence DSN contenant :

- Etat de charges URSSAF
- Le journal de Paie
- Etat de charges IRCANTEC
- Etat de charges CNRACL
- Etat de charges RAFP
- Etat de charges M.N.T ou autres organismes (éventuellement)

Sélection

Tous Agents Stratégie Etablissements Services Trains de paie Bulletins de paie

Agent	Etablissement	Service	Train de paie	Bulletin de paie
E	COMMUNE D	MAIRIE	Train unique	Elu
E	COMMUNE D	MAIRIE	Train unique	Stagiaire/Titulaire CNRACL
E	COMMUNE D	ENTRETIEN	Train unique	Contractuel Indiciaire
C	COMMUNE D	MAIRIE	Train unique	Elu
H	COMMUNE D	MAIRIE	Train unique	Elu
M	COMMUNE D	ENTRETIEN	Train unique	Stagiaire/Titulaire CNRACL
F	COMMUNE D	AGENCE POSTALE	Train unique	Stagiaire/Titulaire CNRACL

Sélection de la séquence à imprimer: **DSN**

Sélection du budget: CME - BUDGET COMMUNAL

Période

Pour le mois en cours Pour le trimestre Pour le semestre Pour l'année Pour la période indiquée

Mois: 8 Année: 2 023

au Mois: 8 Année: 2 023

Tri

Rubriques	Tri
Nom	↓
Matricule	
Etablissement	
Service	
Bulletin	
Train	

Option

Global Nominatif

Sauvegarder les options d'impression

Que ne déclare pas la D.S.N ?

Encore aujourd'hui, les organismes suivants ne sont pas rattachés à la DSN :



- ATIACL
- FNC
- CDG
- Organismes complémentaires absents de la liste suivante : [DSN - Net-Entreprises](#)

Ces données sont susceptibles d'être faussées d'un jour à l'autre !
Veuillez vous rapprocher de vos organismes pour confirmation de leur part.

3

Les contrôles après dépôt réel

Le tableau de bord net-entreprises

NET-ENTREPRISES-FR
Le portail pour vos déclarations sociales

Tableau de bord Aide Base de connaissances

DSN DÉCLARATION SOCIALE NOMINATIVE HISTORIQUE DES ÉCHANGES

Accusé d'enregistrement électronique

N° Siret du déclarant : [redacted]
Nom et prénom du déclarant : [redacted]
N° de référence de l'avis : W516.01a0x.p00vHCC0d

Nom du fichier : depot_ntom
Traitement effectué le 29/11/2023 à 13:11.
Dépôt réel reçu le 29/11/2023 à 13:11.

Le N° de référence ci-dessus votre accusé d'enregistrement électronique. Suite à chaque dépôt, vous devez impérativement l'ensemble des données rendues métier et recrus d'informations mis à disposition par les organismes de protection sociale, en cliquant sur le loupe, même si un certificat de conformité vous a été délivré.

Séances de traitement + Afficher tout ou sélectionner

Déclaration Sociale Nominative Mensuelle

Déclarations conformes novembre 2023 : [Afficher les certificats de conformité](#)

RETOUR

Historique des échanges Aide Base de connaissances

DSN DÉCLARATION SOCIALE NOMINATIVE DÉTAIL D'UNE DÉCLARATION

Déclaration sociale au sein de l'entreprise

N° Siret : [redacted]
Département : [redacted]

Vous trouverez ci-dessous le détail de la déclaration.

Déclaration sociale nominative pour l'échance du 15 Décembre 2023

Le 29/11/2023 à 12:02 N°1 Déclaration n°1 du fichier de TEST depot_ntom
N° ref : W516.01a0x.p00vHCC0d Déclaration de TEST conforme
Identifiant métier : [Afficher le détail](#)

Le 29/11/2023 à 13:11 N°0 Déclaration n°1 du fichier depot_ntom
N° ref : W516.01a0x.p00vHCC0d Déclaration conforme
Identifiant métier : [Afficher le certificat de conformité](#)

Distribution

- Régime Général			
ORH identifié	Réussite du traitement		le 29/11/2023 à 13:05
Contrôle de l'identité des individus	Réussite du traitement		le 29/11/2023 à 13:23
Contrôles inter-déclarations	Réussite du traitement		le 29/11/2023 à 13:04
- Unseaf			
Déclaration de cessation et de département	Compte-rendu disponible	Afficher au bilan de traitement	le 29/11/2023 à 13:11
Données nominatives	Réussite de la conformité métier		le 29/11/2023 à 13:11
Accompagnement à la résolution des anomalies	Réussite du traitement	Afficher au bilan de traitement	le 29/11/2023 à 13:25
- Institutions de Prévoyance / Mutuelles / Sociétés d'Assurance			
MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE	Reçu par l'organisme		le 30/11/2023 à 03:32
CHP ASSURANCES	Compte-rendu disponible	Afficher au bilan de traitement	le 29/11/2023 à 14:08

Le détail des déclarations conformes antérieures aux 90 derniers jours ne permet ni l'affichage ni le téléchargement des certificats de conformité.

RETOUR

3

Les contrôles après dépôt réel

Le détail d'un retour sur net-entreprises

Le 02/10/2023 à 16:10 N°3 Déclaration n°1 du fichier depot_net
 N° réf : W1549857PQZCVBU4540 Déclaration conforme
 Identifiant métier :

[Afficher le certificat de conformité](#)

Distributeur		
- Régime Général		
CRN identité	Réussite du traitement	le 02/10/2023 à 15:12
Contrôle de l'identité des individus	Réussite du traitement	le 02/10/2023 à 14:49
Contrôles inter-déclarations	Compte-rendu disponible avec notifications Accéder au lien de traitement	le 02/10/2023 à 14:50
Unsef		
Déclaration de cotisation et de télépaiement	Compte-rendu disponible Accéder au lien de traitement	le 02/10/2023 à 14:10
Données nominatives	Réussite de la conformité métier	le 02/10/2023 à 14:10
Bien-mesurel d'accompagnement à la résolution des anomalies	Compte-rendu disponible avec notifications Accéder au lien de traitement	le 25/10/2023 à 00:18
DGFP		
Données nominatives	Compte-rendu disponible Accéder au lien de traitement	le 25/10/2023 à 15:08
RAPP		
	Compte-rendu disponible Accéder au lien de traitement	le 19/10/2023 à 11:22
CHSACL		
	Compte-rendu disponible Accéder au lien de traitement	le 18/10/2023 à 15:11
Rabais complémentaire Inatonic		
	Compte-rendu disponible Accéder au lien de traitement	le 20/10/2023 à 07:31
Institutions de Prévoyance / Mutualités / Sociétés d'Assurance		
MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE	Reçu par l'organisme	le 02/10/2023 à 03:29
CNP ASSURANCES	Compte-rendu disponible Accéder au lien de traitement	le 02/10/2023 à 15:03
Temps partiel thérapeutique		
	Accéder au compte-rendu	

Le détail des déclarations conformes entrainées aux 30 derniers jours ne permet ni l'affichage ni le téléchargement des certificats de conformité.

Retour organisme sur une DSN mensuelle

Contexte

Identifiant du retour organisme	: 78623014
Code du retour organisme	: 120
Libellé du retour organisme	: Bilan mensuel d'accompagnement à la résolution des anomalies
Type du retour organisme	: Retour organisme normal
Organisme émetteur	: URSSAF Caisse Nationale
Identifiant de l'organisme émetteur	: 18003501600054
Début de la période associée	: 01/09/2023
Fin de la période associée	: 30/09/2023
Date de réalisation des traitements	: 02/10/2023 à 14:10:57
Date de production du retour organisme	: 22/10/2023 à 09:04:05

Validation des données DSN

Type de métier	: Recouvrement des cotisations - régime général
Conformité métier des données analysées	: KD - Erreurs ne permettant pas de réaliser l'intégralité des traitements métier

Action 1 sur 1 - Cohérence individuel agrégé essiette plafonnée

Code de traitement	: UR_AND_ASS_PLF_ODIACDS9
Type d'action	: Correction de données DSN précédemment déclarées
Niveau	: Etablissement
Catégorie de données	: Cotisations, contributeurs et bases assujetties
Résultat du contrôle	: Valeur incohérente
Corrélatif	: Une anomalie est détectée lorsqu'un écart entre la somme des montants des bases assujetties plafonnées (521.000,78,004) rattachés aux codes ... Afficher plus
Référence réglementaire	: Article R133-12-1 CSS Article R133-13 CSS Article L341-3 CSS (cotisation assurance vieillesse)
Action attendue	: La somme des montants des bases assujetties plafonnées (521.000,78,004) rattachés au(x) code(s) de bases assujetties 02... Afficher plus

3 Les contrôles après dépôt réel

Le détail d'un retour sur net-entreprises

On y retrouve :

1. Le CTP concerné
2. Le montant déclaré
3. Le montant recalculé par URSSAF

CTP : Code de Cotisation :

Code	Libellé
003	REDUCTION SALARIALE HEURES SUP
023	ELUS LOCAUX LFSS 2013
023	ELUS LOCAUX LFSS 2013
100	RG CAS GENERAL
100	RG CAS GENERAL
134	CENTRES DE VACANCES LEGERS
134	CENTRES DE VACANCES LEGERS
250	CNFPT Formation Apprentis
260	CSG CRDS REGIME GENERAL
264	CSG CRDS TITULAIRES COLLECT.TERRIT
284	CSG CRDS ELUS LOCAUX
332	FNAL PLAFONNE
430	COMPLEMENT COTISATION AF
481	CNFPT CAS GENERAL
635	COMPLEMENT COTISATION MALADIE
772	CONTRIBUTIONS ASSURANCE CHOMAGE U2
882	CNRACT SANS AT

assurance vieillesse)

Action attendue : La somme des montants des bases assujetties plafonnées (S21.G00.78.004) rattachés au(x) code(s) de bases assujetties 02...
Afficher plus

Aide à l'utilisateur : [Pour plus d'information, consultez le guide Urssaf] (<https://www.urssaf.fr/portail/files/live/sites/urssaf/files/documents/DSN-Guide-declaration-regularisation-cotisations-sociales-Urssaf.pdf>)

Conséquences en l'absence de mise à jour de la paie : L'anomalie est susceptible d'affecter le calcul des droits de vos salariés et peut constituer un manquement à vos obligations déclaratives.

Détail de l'action (1 sur 2)

Détail de l'atypie : Un écart de 4603.78 € a été détecté entre la somme des montants d'assiettes plafonnées (S21.G00.78.004) rattachés au qualifiant d'assiet...
Afficher plus

Début de la période associée : 01/09/2023
Fin de la période associée : 30/09/2023

Donnée(s) DSN

Code de la rubrique DSN	Valeur déclarée	Valeur corrigée ou préconisée
S21.G00.78.001	02 et 11	
S21.G00.78.004	10542.78	
S21.G00.23.001	100.420	
S21.G00.23.002	921 - Assiette plafonnée	
S21.G00.23.004	5939.00	10542.78

Action attendue

Aide à l'utilisateur

Conséquences en l'absence de mise à jour de la paie : L'anomalie est susceptible d'affecter le calcul des droits de vos salariés et peut constituer un manquement à vos obligations déclaratives.

Détail de l'action (1 sur 1)

Détail de l'atypie : Un écart de 3195.4400 € a été détecté entre la somme des montants des assiettes déplafonnées (S21.G00.23.004) rattachés au qualifiant d'assiette code 920 (S21.G00.23.002) de 117410.76 € et la somme des montants d'assiettes individuelles déplafonnées (S21.G00.78.004) r...
Afficher plus

Début de la période associée : 01/03/2024
Fin de la période associée : 31/03/2024

Donnée(s) DSN

Code de la rubrique DSN	Valeur déclarée	Résultat du contrôle
S21.G00.23.001	023,100,134,882	
S21.G00.23.002	920	
S21.G00.23.004	117410.76	Cumul incohérent
S21.G00.78.001	03 et 11	
S21.G00.78.004	114215,3200	Cumul incohérent

3 - l'écart détecté entre les différentes assiettes

1 : La somme des montants (S21.G00.78.004) des codes bases assujetties déplafonnées 03 et/ou 11 (S21.G00.78.001) doit être égale à la somme des montants d'assiettes déplafonnées (S21.G00.23.004) rattachés au qualifiant d'assiette 9...
Afficher plus

2 : [Pour plus d'information, consultez le guide Urssaf](<https://www.urssaf.fr/portail/files/live/sites/urssaf/files/documents/DSN-Guide-declaration-regularisation-cotisations-sociales-Urssaf.pdf>) [Pour plus d'information, consultez le site Net entreprises] (https://net-entreprises.custhelp.com/app/answers/detail_dsn/a_id/1265/kw/assiette%20brute%20d%C3%A9plafonn%C3%A9e) Il convient de ne pas tenir compte de l'anomalie dans le cas d'une déclaration d'assiette agrégée pour un individu présent dans le bloc S89 (Véhicule technique). Les contrôles dans leur version actuelle et notamment les DI/DA ne prennent pas en compte les éléments déclarés dans le véhicule technique.

3 : L'anomalie est susceptible d'affecter le calcul des droits de vos salariés et peut constituer un manquement à vos obligations déclaratives.

Détail de l'action (1 sur 1)

Détail de l'atypie : Un écart de 3195.4400 € a été détecté entre la somme des montants des assiettes déplafonnées (S21.G00.23.004) rattachés au qualifiant d'assiette code 920 (S21.G00.23.002) de 117410.76 € et la somme des montants d'assiettes individuelles déplafonnées (S21.G00.78.004) r...
Afficher plus

Début de la période associée : 01/03/2024
Fin de la période associée : 31/03/2024

Donnée(s) DSN

Code de la rubrique DSN	Valeur déclarée	Résultat du contrôle
S21.G00.23.001	023,100,134,882	
S21.G00.23.002	920	
S21.G00.23.004	117410.76	Cumul incohérent
S21.G00.78.001	03 et 11	
S21.G00.78.004	114215,3200	Cumul incohérent

4 Les contrôles après dépôt réel

▶ À retenir

- Si possible, **attendre les retours de la Trésorerie** ou au minimum le 25 du mois, et d'avoir les retours de la DSN précédente, **avant de déposer une DSN pour le mois en cours.**
- Les Comptes-Rendus Métier (CRM) arrivent au fur et à mesure. URSSAF en premier suite au dépôt, le 25 du mois suivant au plus tard pour les derniers.
- **Consulter les CRM des organismes avant de passer à la DSN suivante.** Annule et remplace préférable à des régularisations sur DSN suivante.
- Les DSN "annule et remplace" sont possibles jusqu'à **la veille à midi de la date butoir** (par sécurité). *Ex : le 4 à midi pour une date limite au 5 du mois suivant.*

4 La gestion d'anomalies fréquentes

Anomalies fréquentes

- Consultation du compte URSSAF
- Anomalies caisses de retraite
- Oubli déclaratif période antérieure
- Motif de recours CDD erroné
- Date & motif fin de contrat
- Incohérences maille agrégée et maille individuelle

4 La gestion d'anomalies fréquentes

Compte URSSAF

Consultation de l'historique des déclarations

Mes services en ligne

- Accueil
- Compte
- Mon Profil
- SUIV DSN
- Documents
- Actualités
- Messagerie

- Tableau de bord**
Accéder au tableau de bord
- Situation de compte**
Synthèse des cotisations / contributions
Détail des dettes
Soldes adhérents
Notifications contentieuses
- Cotisations**
Régulariser des déclarations en cours
Déclarer des cotisations
Régulariser une déclaration
Historique des déclarations
Taux AT
Taux VM
Estimateur de la réduction générale des cotisations
Historique des taux AT
Table des codes types
- Paiement**
Payer les cotisations
Payer les dettes
Employés
Historique des versements
Délais de paiement accordés
Demander une remise de M8 et/ou de pénalités
Calendrier des échéances
- Ami ouche**
Déclarer un salarié
Déposer un Récépissé
Modifier une DPAE
Contrats
Directifs

Mes services en ligne

- Accueil
- Compte
- Mon Profil
- SUIV DSN
- Documents**
- Actualités
- Messagerie

Nom de compte
N° de fiscal
N° de compte Urssaf
Type de compte
Employeur du secteur public - Actif

Documents > Relevés > Télédéclarations et télépaiements archivés

Télédéclarations et télépaiements archivés

Année 2023 | Année 2022 | Année 2021 | Année 2020 | Année 2019 | Année 2018

Cotisations pour la période	Date d'enregistrement
DSN Janvier 2023	06/02/2023 à 08:54
DSN Février 2023	07/03/2023 à 11:05
DSN Mars 2023	07/04/2023 à 09:45
DSN Avril 2023	25/04/2023 à 12:20
DSN Mai 2023	20/05/2023 à 13:30
DSN Juin 2023	22/06/2023 à 15:50
DSN Juillet 2023	18/07/2023 à 15:00
DSN Août 2023	22/08/2023 à 09:00
DSN Septembre 2023	25/09/2023 à 12:20
DSN Octobre 2023	28/10/2023 à 08:54

Références du compte

Historique du compte

Statut

N° interne

Services en un clic

Définir les favoris

- Tableau de bord
- Télépayer

4 La gestion d'anomalies fréquentes

► Compte URSSAF

Déclaration déposée & déclaration prise en compte par l'URSSAF

Cotisations pour la période de Octobre 2023

Efficacité du dernier jour de la période: 31 Efficacité résumée pour la période: 31

Télédéclaration enregistrée le 06/10/2023 à 08:04 pour un montant de 848 euros avec le numéro de certificat 8609407.
non modifiable.

Fis de l'impôt déclaré enregistré
échéance de verse au 15/10/2023 à 07:03

Codes	Catégorie de salariés	Efficacité	Montants cotisés (€)	Taux (%)	Cotisations (montants (€))
000P	REDUCTION SALARIALE HEURES SUP - MONTANT DE LA REDUCTION		5	100,00	-5
002A	EUS LOCALS INDEMNITE SUP PAYS - ACCIDENT DU TRAVAIL	0	2.100	1,00	21
002D	EUS LOCALS INDEMNITE SUP PAYS - BASE DEPLACEMENT	0	2.100	20,00	440
003P	EUS LOCALS INDEMNITE SUP PAYS - BASE PLAFONNÉE	0	2.100	16,45	328
103A	RS CAS GENERAL - ACCIDENT DU TRAVAIL		1.804	1,00	18
103D	RS CAS GENERAL - BASE DEPLACEMENT		1.804	0,30	33
103P	RS CAS GENERAL - BASE PLAFONNÉE		1.804	16,45	287
2000	FNAL TOTALE - BASE DEPLACEMENT	0	0.000	0,00	250
200D	CNETT Formation Apprentis - BASE DEPLACEMENT	0	-40.340	0,00	50
200D	CSD CREDS REGIME GENERAL - BASE DEPLACEMENT	0	0.702	0,70	500
204D	CSD CREDS TITULAIRES COLLECT TERRIT - BASE DEPLACEMENT	0	55.000	0,70	5.400
204D	CSD CREDS EUS LOCALS - BASE DEPLACEMENT	0	8.100	0,70	997
4000	COUVERTURE CONTRIBUTION AF - BASE DEPLACEMENT	0	1.804	1,00	18
400D	CNETT CAS GENERAL - BASE DEPLACEMENT	0	40.340	0,00	440
6000	COUVERTURE CONTRIBUTION MALADIE - BASE DEPLACEMENT	0	1.804	6,00	108
7000	CONTRIBUTIONS ASSURANCE CHOMAGE - BASE DEPLACEMENT	0	1.804	4,20	228
9000	CHARGES SAS ET - BASE DEPLACEMENT		43.744	16,45	6.700
900T	VERSEMENT MOBILITE - TRANSPORT		0.000	1,00	0,00



Nombre de salariés

Efficacité moyen mensuel: 31

Décompte des cotisations dues

Catégorie de salariés	Efficacité	Code type	Date début	Date fin	Montants (€)	Taux (%)	Montants AT (€)	Taux AT (%)	Cotisation (€)
EUS LOCALS INDEMNITE SUP PAYS	0	002	06/10/2023	31/10/2023	2.100	20,00	10	22,06	470
CONTRIBUTION AU CHOMAGE SOCIAL	0	027	06/10/2023	31/10/2023	0	0,02	0	0,02	0
RS CAS GENERAL	0	103	06/10/2023	31/10/2023	5.804	0,00	10	14,00	80
FNAL TOTALE	0	200	06/10/2023	31/10/2023	14.000	0,00	0	0,00	250
CNETT Formation Apprentis	0	200	06/10/2023	31/10/2023	-40.340	0,00	0	0,00	50
CSD CREDS REGIME GENERAL	0	200	06/10/2023	31/10/2023	1.702	0,70	0	0,70	500
CSD CREDS TITULAIRES COLLECT TERRIT	0	204	06/10/2023	31/10/2023	55.000	0,70	0	0,70	5.400
CSD CREDS EUS LOCALS	0	204	06/10/2023	31/10/2023	8.100	0,70	0	0,70	997
COUVERTURE CONTRIBUTION AF	0	400	06/10/2023	31/10/2023	1.804	1,00	0	1,00	18
CNETT CAS GENERAL	0	400	06/10/2023	31/10/2023	40.340	0,00	0	0,00	440
COUVERTURE CONTRIBUTION MALADIE	0	600	06/10/2023	31/10/2023	1.804	6,00	0	6,00	108
CONTRIBUTIONS ASSURANCE CHOMAGE	0	700	06/10/2023	31/10/2023	1.804	4,20	0	4,20	228
CHARGES SAS ET	0	900	06/10/2023	31/10/2023	43.744	16,45	0	16,45	6.700
VERSEMENT MOBILITE - TRANSPORT	0	900	06/10/2023	31/10/2023	0.000	1,00	0	1,00	0,00

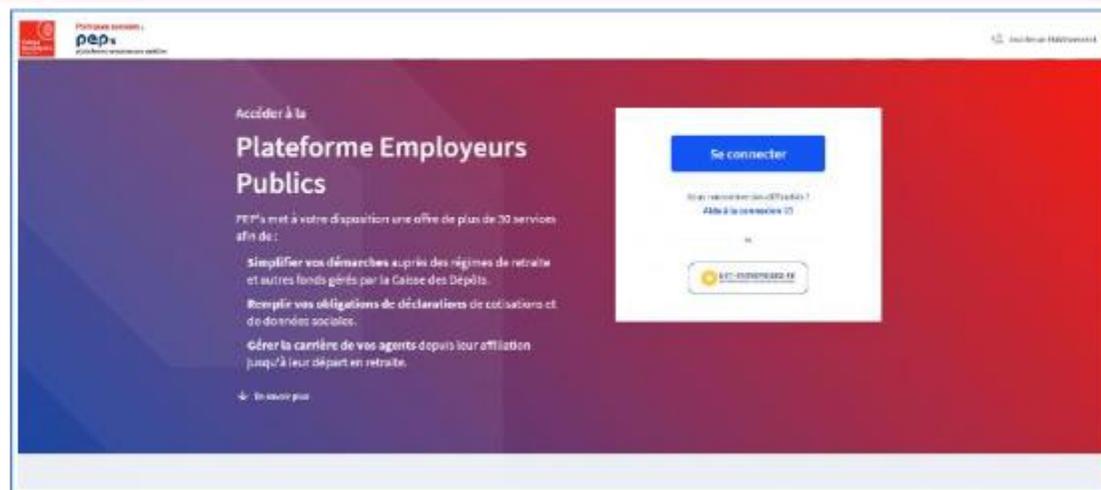
4 La gestion d'anomalies fréquentes

Les anomalies signalées par les caisses de retraite

Exemple :

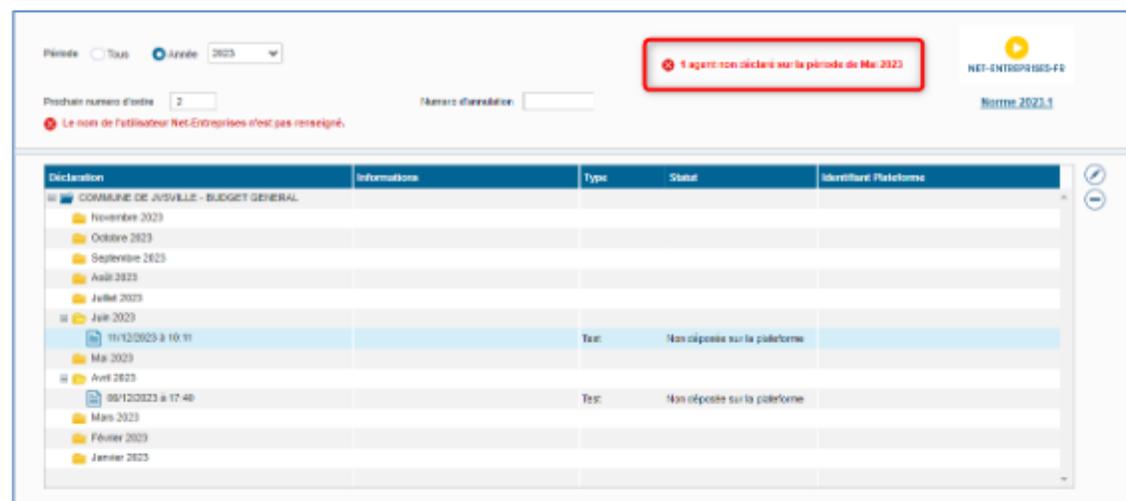
- Anomalies de structure sur des agents (agent non déclaré comme intercommunal)

Pour les caisses de retraite, **avant toute régularisation dans une DSN**, il est indispensable d'aller sur le site **PEP's** pour connaître le détail des anomalies.



4 La gestion d'anomalies fréquentes

► Agents non déclarés période antérieure (oubli déclaratif)



The screenshot shows a web application interface for managing declarations. At the top, there are filters for 'Période' (All, Année 2023) and 'Prochain numéro d'ordre' (2). A red alert box contains the text '1 agent non déclaré sur la période de Mar 2023'. Below the filters is a table with columns: Déclaration, Informations, Type, Statut, and Identifiant Plateforme. The table lists declarations for various months from November 2022 to January 2023. Two entries for March 2023 are highlighted in blue, both with the status 'Non déclaré sur la plateforme'.

Déclaration	Informations	Type	Statut	Identifiant Plateforme
COMUNE DE JUVILLE - BUDGET GENERAL				
Novembre 2022				
Octobre 2022				
Septembre 2022				
Août 2022				
Juillet 2022				
Juin 2022				
11/12/2022 à 10:11		Test	Non déclaré sur la plateforme	
Mai 2022				
Avril 2022				
05/12/2022 à 17:40		Test	Non déclaré sur la plateforme	
Mars 2022				
Février 2022				
Janvier 2022				

Attention ! Cette alerte avertit d'un potentiel oubli déclaratif d'agent sur la période précédente.

4 La gestion d'anomalies fréquentes

▶ Agents non déclarés période antérieure : procédure à suivre

1. Lancer la création du fichier avec « GO »
2. Répondre « Non »
3. Consulter la DSN précédente pour vérifier présence ou non de l'agent :
 - a. Agent présent : DSN test valable et poursuivre la DSN en cours.
 - b. Agent absent : créer un nouveau fichier Test avec « GO » et inclure l'agent détecté en répondant « Oui ».



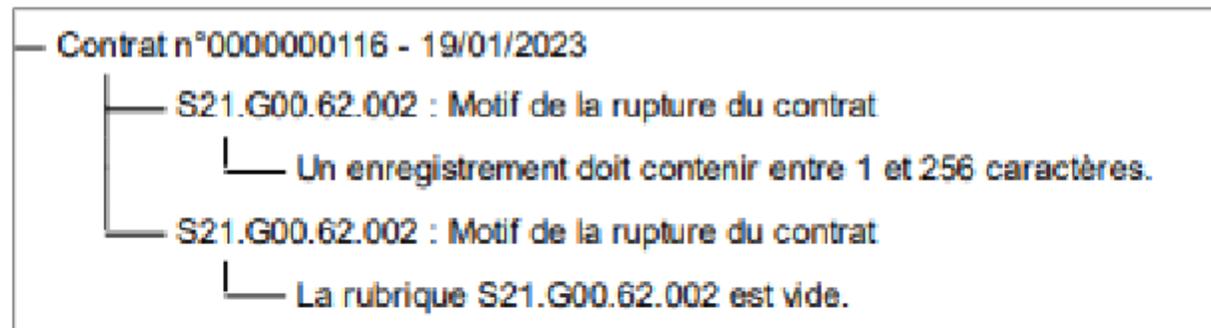
Attention, un oubli déclaratif a été détecté sur la déclaration de Mai 2023.

Mat	Nom	Statut
331	BRENCHUSD Stevane	Registre/Statut CNRACL

Indiquez-vous lequel est déclaré dans la DSN en cours de génération ?

4 La gestion d'anomalies fréquentes

► Fin de contrat : date & motif de rupture





La gestion d'anomalies fréquentes

Incohérence maille agrégée et maille individuelle

521.G00.50 - Versement individuel									
Nbre	Date	Rémunération nette fiscale	Montant net versé	Prélevement à la source			Part non imposable	Montant net versé au PA.S	
				Type	Identifiant	Taux			
01	01/11/2023	83,22	86,37	12 - Salaires nets et rattrapage			0,00	83,22	

521.G00.51 - Rémunération									
Période		Nbre de contrat	Type de rémunération	Heures	Montant	Taux			
Début	Fin								
01/11/2023	30/11/2023	0000000250	001 - Rémunération brute non plafonnée		100,00				
01/11/2023	30/11/2023	0000000250	002 - Salaires bruts soumis à contributions d'Assurance chômage		100,00				
01/11/2023	30/11/2023	0000000250	003 - Salaires nets - retraite		100,00				
01/11/2023	30/11/2023	0000000250	010 - Salaires de base						

521.G00.53 - Activité									
Type		Mesure		Unité de mesure					

521.G00.52 - Primes, gratification et indemnité									
Type			Montant	Période		Nbre de contrat	Versement		
				Début	Fin				
011 - Indemnité légale de fin de CDD			100,00			0000000250			

521.G00.54 - Autre élément de revenu brut									
Type			Montant	Période					
				Début	Fin				

521.G00.70 - Base assujettie									
Code de base assujettie			Période		Montant	Identifiant			
			Début	Fin					
02 - Assiette brute plafonnée			01/11/2023	30/11/2023					★
03 - Assiette brute déplafonnée			01/11/2023	30/11/2023					★
04 - Assiette de la contribution sociale généralisée			01/11/2023	30/11/2023					★
07 - Assiette des contributions d'Assurance Chômage			01/11/2023	30/11/2023					★
10 - Base brute fiscale			01/11/2023	30/11/2023					★
20 - Base IRCANTEC cotisée			01/11/2023	30/11/2023					★